Image not found or type unknown

Répartition Travaux cage d'escalier

Par **Rouss**, le **16/08/2017** à **10:55**

Bonjour, pouvez-vous me renseigner car j'ai l'impression de me faire avoir et j'aurais besoin d'avis de personne qualifiée.
Voilà lors de l'AG il a été décidé de refaire la cage d'escalier (je dis bien cage d'escalier car le hall d'entrée n'est pas concerné).
Donc j'habite au RDC et quand j'ai reçu les devis pour les travaux, je me suis rendu compte que j'étais la personne qui payait le plus de l'immeuble (différence de plus de 1000 € par rapport à d'autre).

En regardant d'un peu plus près je vois que dans les tantièmes ils ont inclus mon jardin (alors que dans l'acte du notaire il est précisé que le jardin appartient à la copropriété mais que j'en ai la jouissance exclusive) est-ce normal?

Et encore une fois est-ce normal que je doive payer le plus cher alors que les travaux commencent après ma porte donc qui ne me concerne pas du tout.

Merci d'avance pour m'éclairer sur cette situation qui devient compliqué.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés